

## COURS°2 :

### **1. Le processus d'écriture**

Écrire est une activité mentale complexe. Au cours de cette démarche d'écriture, le rédacteur doit mobiliser ses connaissances, ses habiletés de scripteur ainsi que ses stratégies de rédaction. Les rédacteurs, soumis à des échéanciers très serrés et à qui l'on demande d'être centrés sur la productivité, en viennent à considérer la fonction de communiquer uniquement comme un acte logique qui s'accomplit au fur et à mesure que les phrases s'alignent sur la page (structure linéaire). Ils perçoivent la rédaction comme un produit et non comme un processus. Selon eux, l'écriture devrait donc se faire d'un seul jet. Aussitôt qu'elles émergent, les idées devraient s'ordonner de façon logique; les mots pour traduire ces idées devraient aussi faire surface, s'organiser d'eux-mêmes et se structurer en des phrases et des paragraphes parfaitement cohérents. Pour gagner du temps, certains rédacteurs vont réviser leur texte, le polir et corriger les fautes d'orthographe au fur et à mesure qu'ils composent. Vouloir tout produire à la fois exige que le cerveau traite simultanément plusieurs types d'information; cela provoque parfois un embouteillage mental, et le résultat se traduit par un ralentissement ou un arrêt de la production. Cette façon de procéder peut entraîner du mécontentement et de la frustration devant la page blanche ou l'écran cathodique vide. *«L'écriture est avant tout un instrument de création, d'exploration et d'émergence. Avant d'être un produit, c'est un processus, grâce auquel chacun de nous peut entrer en contact avec son expérience de la réalité, sa compréhension des événements...»* (Paré, 1984)

### **I.2. La compréhension de l'écrit**

#### **I.2.1. Définition de la compréhension de l'écrit**

Comprendre l'écrit c'est comprendre ce qu'on lit. Or, le processus de compréhension de l'écrit n'est pas aussi simple qu'il paraît, car il nécessite à la fois un transfert d'informations en langue maternelle, des connaissances linguistiques en langue étrangère ainsi que des connaissances extra linguistiques. Selon Cuq J. P. : *« Comme pour l'oral, la seule connaissance des significations Linguistiques ne permet pas à elle seule de comprendre un message écrit et l'expérience des textes joue un rôle fondamental. Lire n'est pas un décodage de signes ou d'unités mais la construction d'un sens à partir de la formulation*

*d'hypothèses de signification, constamment redéfinie tout au long de la lecture et de l'exploration du texte. »<sup>1</sup>*

Pour la psychologie cognitive, « comprendre un texte c'est édifier une représentation spécifique correspondant à la situation que décrit le Texte ». Quant à l'approche communicative, elle définit la compréhension de l'écrit comme étant « une réaction active à la construction du sens du message ». Cette construction part des hypothèses que fait le lecteur, en se référant au message, à l'intention du scripteur et à ses connaissances. On constate, dès lors, que « la compréhension en lecture fait appel à trois variables indissociables : le lecteur, le texte et le contexte. » (Giasson J, 2000, P 26).

### **I.2.1.1. Le lecteur**

C'est la variable la plus complexe. Il accède à la tâche de lecture en mettant en œuvre ses propres structures cognitives et affectives. De il manifeste divers processus qui l'aideront à comprendre le texte. Les connaissances sur la langue sont d'une très grande utilité au lecteur lors de la compréhension en lecture, selon Adam Jean-Michel on distingue des connaissances sur la langue et des connaissances sur le monde. (Adam Jean-Michel Op. Cit., p.29)

■ **Les connaissances sur la langue** : il y a quatre catégories de connaissances que l'apprenant acquiert et développe par la suite. Il s'agit, en fait, de :

→ *Connaissances phonologique* : distinguer les de la langue en particulier la langue maternelle.

→ *Connaissances syntaxiques* : ordre des mots dans la phrase (ses connaissances permettent de vérifier l'acceptabilité des phrases).

→ *Connaissances sémantiques* : relatives aux sens des mots et aux relations qu'ils entretiennent entre eux.

→ *Connaissances pragmatiques* : l'utilisation de certaines formules selon la situation de communication, le choix du ton pour parler avec telle ou telle personne etc....

■ **Les connaissances sur le monde** :

---

<sup>1</sup> Cuq J. P. et Gruca Isabelle, Cours de didactiques du français langues étrangère et seconde, presse universitaire de Grenoble, 2002, p.160.

« *La connaissance du monde que possède le lecteur lui permet de relier les informations lues à des expériences et connaissances passées, emmagasinées sous forme de scénarios, sorte d'épisodes situationnels.* » (Cicurel Francine, Op. Cit., p. 13)

Ces connaissances que développent les apprenants représentent un élément essentiel dans la compréhension des textes qu'ils auront à lire. En effet « pour comprendre, le lecteur doit établir des ponts entre le nouveau (le texte) et le connu (les connaissances antérieures). » Giasson Jocelyne, Op. Cit., p.11. Dans leurs recherches Wilson et Anderson déclarent que « toute connaissance acquise par un enfant l'aidera éventuellement à comprendre un texte. Un programme vide de concepts, qui ne repose que sur des exercices artificiels, a des chances de produire des lecteurs vides, qui ne comprendront pas ce qu'ils liront ». (Giasson, Jocelyne, Ibid., p.12)

### **I.2. 1.2. Le texte**

Le texte à proprement parler prend également une place très importante dans la compréhension en lecture. L'intention de l'auteur, l'organisation des idées et le contenu du texte vont faciliter ou compliquer la tâche du lecteur. De plus, le type et la nature du texte sont des éléments qui peuvent orienter plus ou moins sa compréhension. De même qu' « il a été démontré que les lecteurs se comportent différemment selon la nature des textes qui leur sont présents. » De sa part, Adam Jean-michel déclare : « Lire c'est transformer une suite d'unités linguistiques en un texte. Comme, de plus, nous ne lisons pas tous les écrits de la même façon, les lecteurs monovalents sont indéniablement handicapés. » Il est Giasson. Jocelyne, Op. Cit., 2007, p.19t donc préférable de connaître, d'une façon ou d'une autre, la classification des textes.

### **I.2.1.3. Les critères de classification des textes :**

Il existe plusieurs types de classification des textes. Pour Giasson les critères de classification les plus pertinents prennent en charge : l'intention de l'auteur et le genre littéraire ainsi que la structure du texte et le contenu.

- **L'intention de l'auteur et le genre littéraire**

L'intention de l'auteur occupe une place prépondérante dans la compréhension du texte. Habituellement, l'auteur peut vouloir persuader, informer, distraire... . C'est dans cette optique qu'on parlera de différents types de textes : informatif, persuasif, incitatif... Toutefois un auteur peut vouloir choisir un genre de texte: « genres de textes : tracts, articles de presse, nouvelles policières, romans, enseignes, etc. » afin de transmettre son intention de

communication à son (ses) lecteur(s). Il peut vouloir distraire ses lecteurs, par exemple, il aura donc recours à la bande dessinée mais cette dernière peut être choisie pour informer, persuader, etc. Il est à remarquer que dans une situation de communication écrite interviennent non seulement les intentions communicatives de l'auteur mais aussi celles du lecteur « aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur : il est le produit de l'interaction des interlocuteurs et, plus largement, le produit de toute cette situation sociale complexe, dans laquelle il a surgi » Adam Jean-Michel, Cité par Bentolila Alain et al, La lecture, Nathan, Paris, 1991, p. 229.

- **La structure du texte et le contenu**

La structure du texte fait référence à l'organisation de ses idées alors que le contenu renvoie au thème et au concept présenté par le texte. Ces deux concepts sont fortement liés l'un à l'autre de façon que l'auteur choisisse la structure qui correspond au contenu qu'il veut transmettre. « La littérature actuelle sur la lecture est centrée sur deux grandes catégories de textes se distinguant par leur structure : les textes qui racontent une histoire ou un événement et les textes qui présentent et expliquent un concept, un principe... ». Le classement le plus utilisé est la typologie textuelle, il est souvent utilisé dans les programmes du français, au primaire au moyen et au secondaire. Selon Bentaïfour Belkacem (2009, p.92.31) « cette typologie est fondée sur l'analyse des traits linguistiques pertinents des textes (articulations logiques, structures syntaxiques, marques morphologiques, champs lexicaux, etc.) ». On distingue alors :

**-Le texte narratif** : il sert à relater des événements dans un ordre chronologique rigoureux ou selon l'humeur et la fantaisie du narrateur.

**-Le texte expositif** : il sert à présenter l'information de manière ordonnée. On fait appel à : l'explication, la définition, la reformulation, l'énumération... etc.

**-Le texte descriptif** : il sert à décrire des personnages ou des objets en définissant leurs caractéristiques (formes, dimensions, couleurs, aspect). On a recours à un lexique qui permet de traduire les différents sens (ouïe, vue, odorat, toucher, goût).

**-Le texte argumentatif** : il sert à la défense d'une thèse, d'un point de vue ...etc. il est construit sur des éléments (raisons) qui permettent de justifier le point de vue adopté.

**- Le texte injonctif (perspectif)** : c'est le discours par lequel on cherche à faire en sorte que l'interlocuteur agisse, exemple : recettes de cuisine ou instructions d'emploi d'un appareil. On

emploie le plus souvent l'infinifitif ou l'impératif. -le conversationnel : il caractérise les échanges. Ainsi, tout dialogue relève du conversationnel.

#### **I.2. 1. 4. Le contexte**

Le contexte représente la situation dans laquelle se trouve le lecteur pour aborder le texte. L'intérêt porté au sujet par le lecteur, l'intervention de l'enseignant, le temps disponible et l'intensité de bruit, la luminosité autour d'eux, peuvent faciliter ou compliquer la tâche du lecteur. On distingue, alors, trois types de contexte : le contexte psychologique, le contexte social et le contexte physique.

##### **I.2.1.4.1. Le contexte psychologique**

Il concerne les conditions contextuelles propres au lecteur lui-même, c'est-à-dire son intérêt pour le texte à lire, sa motivation et son intention de lecture. Il parait bien que l'intention de lecture est d'une très grande importance. La façon dont le lecteur abordera le texte influera sur ce qu'il comprendra ou ce qu'il retiendra du texte.

##### **I.2.1.4.2. Le contexte social**

Cela réfère à toutes les formes d'interaction qui peuvent se produire pendant la tâche de lecture entre le lecteur et son environnement : situation de lecture individuelle par rapport à une lecture devant un groupe, sans aide ou guider par une autre personne (ex: par l'enseignant). Il a été prouvé, par exemple, qu'une lecture à voix haute devant un public offre moins de chance de compréhension qu'une lecture silencieuse. (Holmes, B. 1985, p.575-586).

##### **I. 2.1.4.3. Le contexte physique :**

Il comprend toutes les conditions matérielles dans lesquelles se déroule l'acte de lecture. Cela nous emmène à penser au bruit, à la température, l'aération, la qualité de lumière et même la température ambiante ainsi qu'à la qualité de la production des textes. On note bien, que les enseignants sont déjà en courant de ces facteurs qui affectent non seulement la lecture mais tous les apprentissages scolaires. (Giasson Jocelyne, Op. Cit., p. 24. 32)